



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 100700

Texte de la question

M. Bernard Depierre souhaite interroger M. le ministre des affaires étrangères sur la circulation des équipes humanitaires en Israël et au Moyen-Orient dans cette période de conflit. En effet, il semblerait que certaines équipes médicales soient bloquées et se voient interdire l'accès à la bande de Gaza. Il souhaiterait savoir si ces informations sont exactes et si la France entend agir sur cette question.

Texte de la réponse

Le blocage de l'accès de la bande de Gaza pour les équipes humanitaires est fréquent, bien que non systématique. Il convient toutefois de distinguer les équipes relevant d'agences onusiennes ou gouvernementales et les ONG. Ces dernières rencontrent une difficulté d'accès permanente, alors que les agences comme l'UNRWA ou la FAO jouissent d'un statut facilitant leur passage. Concernant l'assistance humanitaire, les difficultés sont principalement liées à des « considérations de sécurité » selon les motifs invoqués par les autorités israéliennes. Elles consistent essentiellement au blocage des principaux terminaux par lesquelles les marchandises sont acheminées (qu'elles soient alimentaires ou médicales), à commencer par celui de Karni. Il faut y ajouter le problème du contrôle de l'aide acheminée, y compris par l'UNRWA. La diplomatie française, sollicitée quasi quotidiennement sur ce problème, s'efforce d'obtenir de la part des autorités israéliennes des ouvertures en soumettant des demandes de passage au profit des acteurs humanitaires et des personnes nécessitant des soins.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Depierre](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100700

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7685

Réponse publiée le : 17 octobre 2006, page 10807